

Abattage manuel et débardage forestier

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Description d'épreuves ou de la participation

Fiche d'évaluation

Secteur
de formation

12

Foresterie et papier

5290

Abattage manuel et débardage forestier

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Description d'épreuves ou de la participation

Fiche d'évaluation

Secteur
de formation

12

Foresterie et papier

Formation professionnelle et technique
et formation continue

Direction générale des programmes
et du développement

Équipe de production

Coordination

Nancy Barbeau

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Nicole Verret

Responsable de l'ingénierie de la formation
Direction générale des programmes et du développement
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Conception et rédaction

Nicole Gendron

Consultante en formation

Claude Pouliot

Enseignant
Commission scolaire de la Capitale

Robert Seuron

Enseignant
Commission scolaire Pierre-Neveu

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Direction des communications du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Mise en page et édition

Sous la responsabilité de la Direction générale des programmes et du développement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2006–05-01112

ISBN 2-550-46804-X (PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2006

Remerciements

La production du présent document a été possible grâce aux collaboratrices ou collaborateurs du milieu de l'éducation. Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport remercie les personnes suivantes :

Serge Beaulieu
Enseignant
Commission scolaire des Monts-et-Marées

Michel Bélanger
Conseiller pédagogique
Commission scolaire Pierre-Neveu

France Côté
Conseiller pédagogique
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Denis D'Astous
Conseiller pédagogique
Commission scolaire de l'Estuaire

Roger Lebel
Enseignant
Commission scolaire des Hauts-Cantons

Yvon Marchand
Enseignant
Commission scolaire de l'Énergie

Réal Piché
Conseiller pédagogique
Commission scolaire de l'Énergie

Hélène Poulin
Chargée de projet
Banque d'instruments de mesure (BIM)

Camil Routhier
Enseignant
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets

Richard St-Hilaire
Enseignant
Commission scolaire des Monts-et-Marées

Luc Tremblay
Conseiller pédagogique
Commission scolaire de la Capitale

Table des matières

Introduction	1
Synthèse du programme d'études	5
Métier et formation	7
Santé et sécurité au travail	13
Essences forestières commerciales et non commerciales du Québec	19
Lutte contre les feux de forêt	23
Utilisation et entretien d'une scie à chaîne	27
Conduite et entretien d'un engin de débardage.....	33
Dépannage d'un engin de débardage.....	39
Prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier	45
Classement des bois tronçonnés et non tronçonnés.....	49
Travaux préparatoires au débardage des bois	55
Abattage manuel	61
Débardage des bois tronçonnés et non tronçonnés.....	67
Façonnage des bois abattus.....	73
Gestion d'un budget de fonctionnement de micro-entreprise	79
Recherche d'emploi	83
Intégration au milieu de travail	89

Introduction

Les établissements d'enseignement et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport partagent les responsabilités liées à l'évaluation des apprentissages découlant des programmes d'études professionnelles¹. Les objectifs établis pour un programme s'accompagnent de critères, qui sont sélectionnés pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction, et auxquels on donne un caractère prescriptif. De plus, le Régime pédagogique de la formation professionnelle² précise que chaque compétence doit faire l'objet d'une évaluation, et que les résultats doivent en être exprimés sous forme de succès ou d'échec.

Le Ministère a notamment comme responsabilité, en ce qui a trait à l'évaluation des apprentissages, de produire des outils d'évaluation conformes à l'approche d'élaboration de programmes d'études par compétences. La production de ces outils, qui accompagnent le programme d'études professionnelles, se fait dans une perspective de planification globale de la formation, d'une part en réponse aux exigences du marché du travail et, d'autre part, selon une vision intégrée favorisant à la fois la mise en œuvre des programmes et une action éducative cohérente et signifiante. Le matériel d'évaluation ainsi fourni doit permettre d'assurer l'acquisition des compétences visées par les programmes, aux fins de la qualification des élèves, et de répondre à la préoccupation du système éducatif d'assurer la comparabilité de la formation dans l'ensemble des établissements d'enseignement autorisés à offrir un programme donné. Rappelons, par ailleurs, que dans la perspective d'une formation qualifiant la personne pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

La compétence, en formation professionnelle, se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc³.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégié, en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un élève a atteint une compétence déterminée dans le programme d'études, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

De façon générale, chaque compétence présentée dans ce document comporte trois parties qui correspondent à trois outils d'évaluation produits par le Ministère. La première, intitulée « Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction », présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme d'études retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante. Lorsqu'il s'agit d'objectifs de comportement, la pondération (ou le

¹ Voir à ce sujet les articles 461 et 463 de la Loi sur l'instruction publique (LRQ., c. 1-33.3, modifiée par les chapitres 63 et 75 des lois de 2002).

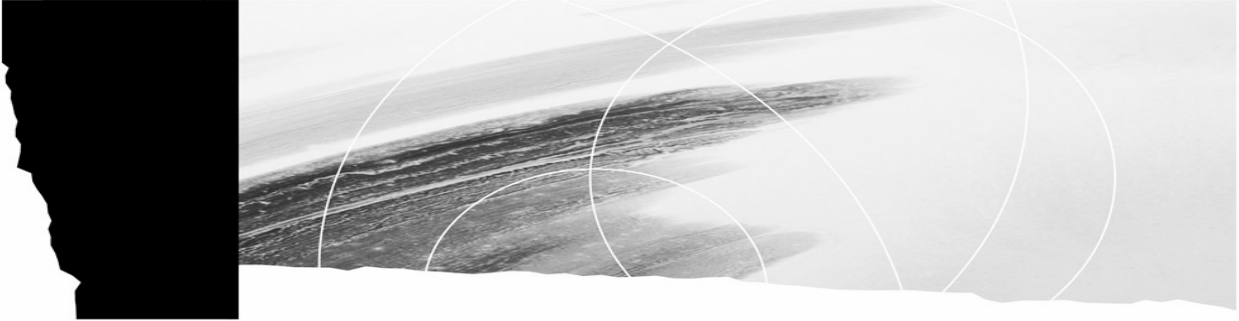
² GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, *Régime pédagogique de la formation professionnelle*, Décret 653-2000, 2000, Article 17.

³ QUÉBEC, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *Élaboration de programmes d'études professionnelles*, Guide de conception et de production d'un programme, ministère de l'Éducation, 2004, p. 1.

poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Pour ce qui est des objectifs de situation, on retrouve par ailleurs les critères dont l'enseignante ou l'enseignant se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise, au-delà de la participation de l'élève aux activités.

Dans la seconde partie, on trouve une description de l'épreuve ou une description de la participation pour chaque compétence du programme d'études. Ces descriptions constituent des propositions répondant aux exigences des critères d'évaluation établis aux fins de la sanction. Elles visent à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme d'études et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les établissements d'enseignement. Les descriptions d'épreuves et de participation sont présentées à titre de suggestion.

Enfin, dans la partie intitulée « Fiche d'évaluation », on reprend les indicateurs et les critères retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction, et on les précise davantage sous forme d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elles sont utiles à l'enseignante ou à l'enseignant au moment de la réalisation des activités d'évaluation et elles sont également fournies à titre de suggestion.



5290

Abattage manuel et débardage forestier

Année d'approbation : 2004

Type de sanction :	Diplôme d'études professionnelles
Nombre d'unités :	60
Nombre de modules :	16
Durée totale :	900 heures

Synthèse du programme d'études

Titre du module	Code	Module
Métier et formation	234402	1
Santé et sécurité au travail	234213	2
Essences forestières commerciales et non commerciales du Québec	234224	3
Lutte contre les feux de forêt	234241	4
Utilisation et entretien d'une scie à chaîne	234294	5
Conduite et entretien d'un engin de débardage	234413	6
Dépannage d'un engin de débardage	234424	7
Prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier	234433	8
Classement des bois tronçonnés et non tronçonnés	234443	9
Travaux préparatoires au débardage des bois	234453	10
Abattage manuel	234467	11
Débardage des bois tronçonnés et non tronçonnés	234476	12
Façonnage des bois abattus	234486	13
Gestion d'un budget de fonctionnement de micro-entreprise	234492	14
Recherche d'emploi	234331	15
Intégration au milieu de travail	234508	16

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.

Situations retenues	Indicateurs	Critères d'évaluation	
S'informer sur le métier.	Collecte de données sur la nature et les exigences du métier.	• Décrit la nature de l'emploi.	<input type="checkbox"/>
	Collecte de données sur les caractéristiques du marché du travail.	• Résume les principales caractéristiques du travail.	<input type="checkbox"/>
	Collecte de données sur les lois et les règlements.	• Présente les principales lois et les principaux règlements régissant le secteur de l'industrie forestière.	<input type="checkbox"/>
S'informer sur la formation.	Collecte de données sur la formation.	• Présente les principales caractéristiques de la formation.	<input type="checkbox"/>
		• Décrit les modes d'évaluation.	<input type="checkbox"/>
Discuter du métier.	Participation aux rencontres.	• Exprime sa perception du métier et du projet de formation.	<input type="checkbox"/>
		• Échange des idées avec les autres élèves et avec des spécialistes du milieu forestier.	<input type="checkbox"/>
Faire un exposé.	Participation à une table ronde.	• Présente ses champs d'intérêt, ses aptitudes et ses goûts.	<input checked="" type="checkbox"/>
		• Fait une synthèse des différents aspects du métier.	<input checked="" type="checkbox"/>
		• Justifie son choix de poursuivre ou non le programme d'études.	<input checked="" type="checkbox"/>

L'élève doit satisfaire à 7 des 10 critères d'évaluation, dont à ceux qui sont cochés.

Description de la participation

1 Renseignements généraux

L'évaluation de la participation de l'élève aux activités vise à confirmer son acquisition de la compétence *Se situer au regard du métier et de la démarche de formation*. L'évaluation porte sur les données recueillies à certains moments du déroulement des activités d'apprentissage et se fait par référence à la fiche d'évaluation. Ce n'est toutefois qu'à la fin de la phase correspondante du plan de mise en situation, et non en cours d'apprentissage, que l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement définitif sur un élément de participation.

Tout au long de l'épreuve, l'enseignante ou l'enseignant se base sur les arguments et exemples utilisés par l'élève pour appuyer son opinion ou son jugement. L'inférence sur l'acquisition de la compétence, c'est-à-dire le moment où l'enseignante ou l'enseignant exerce son sens critique et juge du succès ou de l'échec, s'appuie sur des éléments tangibles faisant état du chemin parcouru par l'élève.

2 Déroulement de l'épreuve

Au cours de la phase d'information, la candidate ou le candidat s'informe sur la nature et les exigences du métier, sur les caractéristiques du marché du travail et sur la législation en vigueur dans le secteur de la foresterie.

Au cours de la phase de réalisation, la candidate ou le candidat s'informe du projet de formation et participe à différentes activités, soit des visites d'entreprises, des rencontres avec des spécialistes, etc.

Au cours de la phase de synthèse, la candidate ou le candidat participe à une table ronde au cours de laquelle elle ou il :

- précise ses champs d'intérêt, ses aptitudes et ses goûts;
- effectue une synthèse des différents aspects du métier;
- présente des arguments pour justifier son choix de poursuivre ou non le programme d'études.

Module 1

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Éléments de participation**

	Jugement	
	Oui	Non
1 Collecte de données sur la nature et les exigences du métier.		
1.1 Décrit la nature de l'emploi : types de tâches, conditions de travail, qualités et aptitudes requises.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Collecte de données sur les caractéristiques du marché du travail.		
2.1 Résume les principales caractéristiques du travail : secteurs d'activité, perspectives d'emploi et rémunération.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Collecte de données sur les lois et les règlements.		
3.1 Présente les principales lois et les principaux règlements régissant le secteur de l'industrie forestière.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Collecte de données sur la formation.		
4.1 Présente les principales caractéristiques de la formation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Décrit les modes d'évaluation : évaluation aux fins d'aide à l'apprentissage et évaluation aux fins de la sanction.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Participation aux rencontres.		
5.1 Exprime sa perception du métier et du projet de formation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Éléments de participation

	Jugement	
	Oui	Non
5.2 Échange des idées avec les autres élèves et avec des spécialistes du milieu forestier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 Participation à une table ronde.		
6.1 Présente ses champs d'intérêt, ses aptitudes et ses goûts.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Fait une synthèse des différents aspects du métier.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.3 Justifie son choix de poursuivre ou non le programme d'études.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total : ____ /10

Seuil de réussite : 7 sur 10, dont la satisfaction aux critères d'évaluation 6.1, 6.2 et 6.3.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité au travail.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Reconnaître les risques liés à l'exercice du métier et leurs effets sur la santé et la sécurité.	Reconnaissance des risques.	• Description claire des causes d'accidents et d'incidents professionnels.	15
		• Description claire des causes des maladies professionnelles.	10
	Reconnaissance des conséquences.	• Justesse des associations entre l'utilisation de techniques de travail inadéquates et leurs conséquences sur la santé et la sécurité.	10
Appliquer des techniques de survie en forêt.	Orientation en forêt.	• Utilisation appropriée d'une carte et d'une boussole.	10
	Construction d'un abri d'urgence.	• Choix approprié du site.	5
		• Sélection judicieuse des matériaux.	5
		• Utilisation correcte des matériaux.	10
Intervenir en tant que secouriste.	Allumage d'un feu.	• Feu allumé dans différentes conditions.	10
	Reconnaissance de la gravité de la situation.	• Évaluation juste de la situation.	10
	Intervention.	• Intervention appropriée à la situation.	15

Seuil de réussite : 75 points

Module 2

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à prévenir les atteintes à la santé et à la sécurité.

Cette épreuve se déroule en trois parties. La première est une épreuve de connaissances pratiques et vise à décrire les principaux accidents et les principales maladies professionnelles propres au travail en milieu forestier de même que leurs conséquences. La durée suggérée de cette épreuve, de type connaissances pratiques, est d'une heure.

La seconde partie est une épreuve pratique relative à l'application de techniques de survie en forêt; la durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

La troisième partie est également une épreuve pratique qui consiste à appliquer des techniques de secourisme et à intervenir en situation d'urgence. Elle se déroule en salle de classe et la durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de trente minutes.

2 Déroulement de l'épreuve

Première partie

Cette partie de l'épreuve est constituée d'un questionnaire portant sur la reconnaissance des risques pour la santé et la sécurité.

Deuxième partie

La deuxième partie de l'épreuve consiste à vérifier si la candidate ou le candidat est en mesure de s'orienter en forêt, de construire un abri d'urgence avec divers matériaux et d'allumer un feu. Au début de la formation, l'enseignante ou l'enseignant prévient les élèves que l'épreuve aura lieu au cours des travaux effectués au regard de l'une ou l'autre des compétences particulières, sans qu'ils sachent cependant à quel moment précis. Cette façon de procéder reproduit plus fidèlement une situation réelle de survie en forêt et permet aussi d'évaluer la capacité de la personne à conserver son calme et son sang-froid. Il est de la responsabilité de l'élève de toujours avoir son équipement de survie à portée de la main.

Chaque candidate ou candidat se voit attribuer un secteur, trouve un endroit où construire son abri, construit l'abri, ramasse du combustible et allume un feu. La candidate ou le candidat qui n'a pas terminé son épreuve à temps pourra la reprendre ultérieurement.

L'enseignante ou l'enseignant présent n'est pas nécessairement la personne qui a donné la formation dans le cadre du présent module.

Troisième partie

L'intervention en tant que secouriste est évaluée par simulation.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'une carte et d'une boussole;
- d'un équipement de survie;
- d'une trousse de premiers soins.

4 Consignes particulières

Les notes de cours sont interdites.

La candidate ou le candidat qui échoue une partie de l'épreuve ne devrait reprendre que cette partie et non la totalité de l'épreuve.

Module 2

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat

Réussite Échec

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Oui	Non	Résultats
1 Orientation en forêt.			
1.1 Utilisation appropriée d'une carte et d'une boussole.			0 ou 10
2 Construction d'un abri d'urgence.			
2.1 Choix approprié du site.			0 ou 5
2.2 Sélection judicieuse des matériaux.			0 ou 5
2.3 Utilisation correcte des matériaux.			0 ou 10
3 Allumage d'un feu.			
3.1 Feu allumé dans différentes conditions.			0 ou 10
4 Reconnaissance de la gravité de la situation.			
4.1 Évaluation juste de la situation.			0 ou 10
5 Intervention.			
5.1 Intervention appropriée à la situation.			0 ou 15

Total : ____ /65

Seuil de réussite : 50 points

Seuil de réussite total établi à 75 en ajoutant l'épreuve de connaissances pratiques (25 sur 35).

Remarques

Module 3

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Différencier les essences commerciales et les principales essences non commerciales forestières du Québec.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Identifier l'essence.	Identification de l'essence.	• Distinction juste du port de l'arbre.	15
		• Identification exacte de l'essence par son écorce.	25
		• Identification exacte de l'essence par ses feuilles.	15
		• Identification exacte de l'essence par ses rameaux et par ses bourgeons.	25
		• Association correcte entre l'essence et son milieu de croissance privilégié.	10
Indiquer les principales utilisations possibles de l'arbre.	Détermination des utilisations.	• Détermination correcte du potentiel d'utilisation de l'arbre.	10

Seuil de réussite : 75 points

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à différencier les essences commerciales et les essences non commerciales forestières du Québec. La durée suggérée de l'épreuve, de type connaissances pratiques, est de trois heures.

2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie concerne l'identification des essences forestières. Les questions retenues permettent de s'assurer que la candidate ou le candidat considère les caractéristiques :

- des écorces (couleur, texture et surface);
- des feuilles (disposition, forme et contour);
- des rameaux (flexibilité, pubescence, dureté et rugosité);
- des bourgeons (grosesse, couleur, nombre d'écailles et disposition).

Les questions devraient porter sur des essences commerciales de résineux et de feuillus ainsi que sur des essences non commerciales.

Liste des résineux suggérés :

- sapin baumier;
- épinette noire;
- épinette blanche;
- épinette rouge;
- mélèze laricin;
- pin gris;
- pin blanc;
- pin rouge;
- pruche de l'est;
- thuya de l'est, etc.

Liste des feuillus suggérés :

- érable à sucre;
- érable rouge;
- chêne (sans distinction de l'espèce);
- peuplier faux-tremble;
- peuplier à grandes dents;
- peuplier baumier;
- bouleau jaune;
- bouleau blanc;
- hêtre à grandes feuilles;
- tilleul d'Amérique;
- cerisier tardif (d'automne);
- ostryer de Virginie;

- frêne noir;
- orme;
- noyer, etc.

Liste des essences non commerciales et des arbres à fruit suggérés :

- sorbier;
- viorne;
- amélanchier;
- cerisier de Pennsylvanie;
- cerisier de Virginie;
- noisetier;
- aulne rugueux (sans distinction de l'espèce);
- saule;
- érable à épis;
- érable de Pennsylvanie, etc.

La seconde partie de l'épreuve porte sur les utilisations des arbres; elle comporte des questions relatives au sciage, au déroulage et à la fabrication de copeaux.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- de photographies de feuillus et de résineux;
- de rameaux ou de photographies de rameaux;
- de feuilles ou de photographies de feuilles;
- de bûchettes ou de photographies de bûchettes.

4 Consignes particulières

L'utilisation de clés d'identification est interdite.

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Appliquer des méthodes de lutte contre les feux de forêt.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Prendre connaissance des méthodes de lutte contre les feux de forêt.	Description des méthodes de prévention des feux de forêt.	• Relevé correct du rôle et des responsabilités des personnes et des organismes.	10
		• Interprétation juste de la réglementation relative aux travaux et à la circulation en forêt.	10
		• Description claire des causes des feux de forêt.	20
		• Description claire des moyens de prévention des feux de forêt.	20
	Description des méthodes de lutte contre les feux de forêt.	• Description claire des moyens d'intervention lors d'un début d'incendie.	20
		• Description claire des moyens de lutte contre les feux de forêt.	20

Seuil de réussite : 80 points

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à prendre connaissance des méthodes de lutte contre les feux de forêt. La durée suggérée de l'épreuve, de type connaissances pratiques, est d'une heure.

2 Déroulement de l'épreuve

Les questions retenues permettent de s'assurer que la candidate ou le candidat reconnaît les situations à risque et qu'elle ou il peut décrire les méthodes pour éteindre un feu par refroidissement, par étouffement et par neutralisation des combustibles.

3 Matériel

Aucun matériel n'est requis.

4 Consignes particulières

Les notes de cours sont interdites.

Module 5

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Utiliser et entretenir une scie à chaîne.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Inspecter visuellement la scie à chaîne.	État de la scie à chaîne.	<ul style="list-style-type: none"> Vérification appropriée de la scie à chaîne. 	15
Affûter les maillons-gouges.	Affûtage des maillons-gouges.	<ul style="list-style-type: none"> Réglage correct de la tension de la chaîne. Ajustement précis des guides de profondeur. Nettoyage approprié des fonds des maillons-gouges. Affûtage correct des dents de la chaîne. 	10 15 5 20
Effectuer l'entretien de la scie à chaîne.	Entretien de la scie à chaîne.	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyage approprié des composants. Réglage précis du carburateur. Détection correcte des problèmes de fonctionnement. Détermination juste des causes des problèmes de fonctionnement. Remplacement correct des pièces usées ou défectueuses. 	10 5 10 5 5

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à entretenir une scie à chaîne. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

L'utilisation de la scie à chaîne sera évaluée au moment où la candidate ou le candidat effectuera les travaux prescrits au regard de l'évaluation des différentes compétences particulières.

2 Déroulement de l'épreuve

La tâche consiste à inspecter une scie à chaîne, à l'entretenir et à en affûter les maillons-gouges.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'une scie à chaîne;
- d'outils d'affûtage, de limage et d'ajustement;
- d'huiles et de carburant;
- du manuel d'utilisation et des spécifications du fabricant.

4 Consignes particulières

L'enseignante ou l'enseignant provoque un problème mineur sur une scie à chaîne comme :

- l'obstruction d'un filtre à essence;
- l'usure d'un pignon d'entraînement;
- le sectionnement d'une corde de démarrage, etc.

La candidate ou le candidat doit détecter ce problème et remplacer la pièce usée ou défectueuse.

Tout problème relevant du champ de responsabilité des mécaniciennes et des mécaniciens devrait être exclu.

Module 5

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Oui	Non	Résultats
1 État de la scie à chaîne.			
1.1 Vérification appropriée de la scie à chaîne :			0 ou 15
• intégrité de tous les dispositifs de sécurité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• intégrité de la chaîne et du guide-chaîne;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• intégrité des autres composants de l'outil.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2 Affûtage des maillons-gouges.			
2.1 Réglage correct de la tension de la chaîne.			0 ou 10
2.2 Ajustement précis des guides de profondeur.			0 ou 15
2.3 Nettoyage approprié des fonds des maillons-gouges.			0 ou 5
2.4 Affûtage correct des dents de la chaîne.			0 ou 20
3 Entretien de la scie à chaîne.			
3.1 Nettoyage approprié des composants.			0 ou 10
3.2 Réglage précis du carburateur.			0 ou 5
3.3 Détection correcte des problèmes de fonctionnement.			0 ou 10

Observations

3.4 Détermination juste des causes des problèmes de fonctionnement. 0 ou 5

3.5 Remplacement correct des pièces usées ou défectueuses. 0 ou 5

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Conduire et entretenir un engin de débardage.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Inspecter visuellement l'engin de débardage.	État de l'engin.	• Intégrité de tous les dispositifs de sécurité.	5
		• Intégrité de tous les systèmes.	5
		• Conformité du niveau des liquides aux spécifications du fabricant.	5
Faire démarrer l'engin de débardage.	Démarrage de l'engin.	• Respect de la procédure de démarrage recommandée par le fabricant.	5
	Vérification de l'engin, après le démarrage.	• Interprétation juste des jauges, des cadrans et des voyants lumineux. • Fonctionnement approprié des systèmes.	5 10
Ciruler sans charge et stationner l'engin.	Conduite de l'engin.	• Exécution correcte de toutes les manœuvres.	20
		• Changement approprié des vitesses.	10
	Stationnement de l'engin.	• Respect de la procédure de stationnement de l'engin.	5
Faire l'entretien préventif de l'engin de débardage.	Entretien de l'engin.	• Nettoyage approprié de l'engin.	5
		• Remplissage approprié des réservoirs.	5

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
		<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la procédure de graissage. 	5
		<ul style="list-style-type: none"> • Ajustement correct des chaînes de traction. 	5
	Respect des normes environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de déversement. 	5
		<ul style="list-style-type: none"> • Disposition correcte du carburant, des liquides, des déchets et des pièces. 	5

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à conduire et à entretenir un engin de débardage. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

La tâche consiste à inspecter un engin de débardage, à le faire démarrer, à circuler sans charge et à effectuer l'entretien.

Idéalement, l'épreuve devrait se dérouler en forêt, près d'une aire d'empilement.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'un débardeur à câble ou d'un débardeur-porteur;
- d'outils;
- de graisse, d'huiles et de carburant;
- de la fiche technique et du programme d'entretien.

4 Consignes particulières

Aucune.

Module 6

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant : _____

Observations

	Oui	Non	Résultats
1 État de l'engin.			
1.1 Intégrité de tous les dispositifs de sécurité.			0 ou 5
1.2 Intégrité de tous les systèmes :			0 ou 5
• système de refroidissement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• système hydraulique;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• système de traction;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• système de conduite et frein de stationnement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• système de manutention ou de treuillage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Conformité du niveau des liquides aux spécifications du fabricant.			0 ou 5
2 Démarrage de l'engin.			
2.1 Respect de la procédure de démarrage recommandée par le fabricant.			0 ou 5
3 Vérification de l'engin après le démarrage.			
3.1 Interprétation juste des jauges, des cadrans et des voyants lumineux.			0 ou 5
3.2 Fonctionnement approprié des systèmes.			0 ou 10
4 Conduite de l'engin.			
4.1 Exécution correcte de toutes les manœuvres :			0 ou 20
• avancer;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• reculer;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• tourner.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Observations

- 4.2 Changement approprié des vitesses. 0 ou 10
- 5 Stationnement de l'engin.
- 5.1 Respect de la procédure de stationnement de l'engin : 0 ou 5
- choix approprié de l'aire de stationnement;
 - abaissement de la lame d'empilage et stabilisation de l'engin;
 - application du frein de sécurité;
 - conformité de la procédure d'arrêt du moteur aux normes du fabricant.
- 6 Entretien de l'engin.
- 6.1 Nettoyage approprié de l'engin. 0 ou 5
- 6.2 Remplissage approprié des réservoirs : 0 ou 5
- réservoir à carburant;
 - réservoir d'huile à moteur;
 - réservoir du liquide de refroidissement;
 - réservoir d'huile hydraulique;
 - réservoir d'huile à transmission.
- 6.3 Respect de la procédure de graissage. 0 ou 5
- 6.4 Ajustement correct des chaînes de traction. 0 ou 5
- 7 Respect des normes environnementales.
- 7.1 Absence de déversement. 0 ou 5
- 7.2 Disposition correcte du carburant, des liquides, des déchets et des pièces. 0 ou 5

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer le dépannage d'un engin de débardage.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Diagnostiquer un problème sur l'engin de débardage.	Diagnostic du problème.	<ul style="list-style-type: none"> • Justesse du diagnostic. 	25
Démonter les composants des systèmes défectueux.	Choix des outils et des appareils.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix judicieux des outils, des appareils de levage et de support. 	10
	Démontage et dépose.	<ul style="list-style-type: none"> • Respect de la procédure recommandée par le fabricant. • Nettoyage approprié des composants. 	15 5
Réparer et remonter les composants des systèmes.	Approvisionnement en pièces.	<ul style="list-style-type: none"> • Sélection appropriée des composants de remplacement. 	5
	Montage et pose.	<ul style="list-style-type: none"> • Raccordements et ajustements appropriés. • Tensions de serrage conformes aux normes. 	10 10
		<ul style="list-style-type: none"> • Mise à niveau appropriée des fluides et des lubrifiants 	10
	Respect des normes environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de déversement. 	5

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
		<ul style="list-style-type: none"> Disposition correcte des liquides, des déchets et des pièces. 	5

Seuil de réussite : 75 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
Fonctionnement correct de l'engin de débardage.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des travaux de dépannage sur un engin de débardage. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de trois heures.

2 Déroulement de l'épreuve

La tâche consiste à diagnostiquer et à résoudre un problème.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'un débardeur à câble ou d'un débardeur-porteur;
- d'appareils de levage et de support;
- de pièces de rechange;
- d'outils;
- de fluides et de lubrifiants;
- de la documentation technique.

4 Consignes particulières

L'enseignante ou l'enseignant provoque un problème mineur relatif :

- au système hydraulique;
- au système électrique;
- au système de traction;
- au système d'alimentation en carburant, etc.

Tout problème relevant du champ de responsabilité des mécaniciennes et des mécaniciens est exclu.

Au cours de l'épreuve, la candidate ou le candidat doit porter l'équipement de protection individuelle, utiliser des techniques de travail sécuritaires et s'assurer de la propreté de son aire de travail.

Module 7

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Résultats
1 Diagnostic du problème.	
1.1 Justesse du diagnostic.	0 ou 25
2 Choix des outils et des appareils.	
2.1 Choix judicieux des outils, des appareils de levage et de support.	0 ou 10
3 Démontage et dépose.	
3.1 Respect de la procédure recommandée par le fabricant.	0 ou 15
3.2 Nettoyage approprié des composants.	0 ou 5
4 Approvisionnement en pièces.	
4.1 Sélection appropriée des composants de remplacement.	0 ou 5
5 Montage et pose.	
5.1 Raccordements et ajustement appropriés.	0 ou 10
5.2 Tensions de serrage conformes aux normes.	0 ou 10
5.3 Mise à niveau appropriée des fluides et des lubrifiants.	0 ou 10

Observations

- 6 Respect des normes environnementales.
- 6.1 Absence de déversement. 0 ou 5
- 6.2 Disposition correcte des liquides, des déchets et des pièces. 0 ou 5

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 75 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.
Fonctionnement correct de l'engin de débardage.

Remarques

Module 8

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Interpréter la prescription sylvicole.	Interprétation de la prescription.	• Explication claire des objectifs et des modalités d'application d'une coupe de jardinage.	15
		• Explication claire des objectifs et des modalités d'application d'une coupe avec protection de la régénération et des sols.	15
		• Explication claire des objectifs et des modalités d'application d'une coupe de régénération.	15
		• Explication claire des objectifs et des modalités d'application d'une éclaircie commerciale.	15
		• Explication claire des objectifs et des modalités d'application d'une coupe de récupération.	15
	Interprétation des modalités d'intervention en milieu forestier.	• Explication claire des principales mesures de protection environnementale.	25

Seuil de réussite : 75 points

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à vérifier l'application d'une prescription sylvicole relative à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier. La durée suggérée de l'épreuve, de type connaissances pratiques, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

Le questionnaire porte sur différentes situations d'application de prescriptions sylvicoles relatives à des travaux d'abattage manuel et de débardage forestier.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'une carte forestière, écoforestière ou topographique ou d'une photographie aérienne;
- d'une prescription sylvicole relative à des travaux divers.

4 Consignes particulières

Les notes de cours sont interdites.

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Classer des bois tronçonnés et non tronçonnés.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Repérer les défauts externes et internes.	Repérage des défauts.	• Relevé exact des défauts physiques externes et internes du tronçon ou du tronc.	10
		• Relevé exact des défauts liés aux maladies ou aux insectes.	10
	Mesure des défauts.	• Mesure précise des défauts.	10
Analyser la qualité du tronçon ou du tronc.	Mesure du tronçon ou du tronc.	• Mesure précise des longueurs et des diamètres.	10
		Évaluation de la qualité du tronçon ou du tronc.	• Interprétation juste des normes de classification.
	• Utilisation appropriée de grilles de classement.	10	
Estimer la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement.	Estimation de la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement.	• Justesse du verdict quant à l'utilisation du tronçon ou du tronc à des fins de déroulage, de sciage ou de fabrication de copeaux.	10
		• Interprétation juste des tables de volume par diamètre et longueur.	10
		• Interprétation juste des grilles de prix.	10

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
		<ul style="list-style-type: none"> Calcul approximatif de la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement. 	10

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des activités liées au classement des bois tronçonnés et non tronçonnés. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule dans une aire d'empilement ou dans la cour d'une usine de sciage. La candidate ou le candidat classe des troncs ou des tronçons de différentes qualités et décide de leur utilisation potentielle à titre de bois de déroulage, de sciage, de fabrication de copeaux, etc.

Les défauts peuvent être des nœuds, des courbes, des fentes, des cannelures, etc.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'instruments de mesure;
- de normes de classification;
- de grilles de classement;
- de grilles de calcul de prix.

4 Consignes particulières

Aucune.

Module 9

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Oui	Non	Résultats
1 Repérage des défauts.			
1.1 Relevé exact des défauts physiques externes et internes du tronçon ou du tronc.			0 ou 10
1.2 Relevé exact des défauts liés aux maladies ou aux insectes.			0 ou 10
2 Mesure des défauts.			
2.1 Mesure précise des défauts.			0 ou 10
3 Mesure du tronçon ou du tronc.			
3.1 Mesure précise des longueurs et des diamètres.			0 ou 10
4 Évaluation de la qualité du tronçon ou du tronc.			
4.1 Interprétation juste des normes de classification.			0 ou 10
4.2 Utilisation appropriée de grilles de classement.			0 ou 10
4.3 Justesse du verdict quant à l'utilisation du tronçon ou du tronc à des fins de déroulage, de sciage ou de fabrication de copeaux.			0 ou 10

Observations

- 5 Estimation de la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement.
- 5.1 Interprétation juste des tables de volume par diamètre et longueur. 0 ou 10
- 5.2 Interprétation juste des grilles de prix. 0 ou 10
- 5.3 Calcul approximatif de la valeur du tronçon, du tronc ou de l'empilement. 0 ou 10

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de préparation pour le débardage des bois.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.	Planification du réseau des sentiers primaires.	<ul style="list-style-type: none"> Détermination judicieuse de la localisation des sentiers. 	15
	Détermination de l'emplacement des aires d'empilement.	<ul style="list-style-type: none"> Détermination judicieuse de l'emplacement des aires d'empilement. 	15
Abattre les chicots et les arbres dangereux.	Abattage des chicots et des arbres dangereux.	<ul style="list-style-type: none"> Analyse juste des difficultés liées à l'abattage. 	5
		<ul style="list-style-type: none"> Choix d'une direction d'abattage sécuritaire. 	5
		<ul style="list-style-type: none"> Poussée graduelle de la tige à l'aide de l'engin de débardage. 	15
Aménager les aires d'empilement.	Aménagement des aires d'empilement.	<ul style="list-style-type: none"> Déblayage et égalisation convenables des aires d'empilement. 	15
		<ul style="list-style-type: none"> Dimensions conformes au volume de bois à débarder. 	10
		<ul style="list-style-type: none"> Aires praticables. 	10
	Respect de la prescription sylvicole.	<ul style="list-style-type: none"> Travaux de préparation conformes à la prescription. 	10

Seuil de réussite : 85 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des travaux de préparation pour le débardage des bois. Ces travaux incluent l'aménagement et l'entretien d'aires d'empilement. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule dans une forêt de résineux, de feuillus ou mixte. Elle se fait en même temps que les travaux liés aux autres compétences particulières.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'un engin de débardage;
- de l'équipement de protection individuelle;
- d'une carte indiquant le secteur de coupe;
- d'une prescription sylvicole.

4 Consignes particulières

Au cours de l'épreuve, la candidate ou le candidat doit porter l'équipement de protection individuelle, utiliser des techniques de travail sécuritaires et s'assurer de se trouver à une distance sécuritaire des autres travailleuses et travailleurs. Elle ou il doit aussi communiquer de façon claire avec les autres travailleuses et travailleurs.

La candidate ou le candidat doit :

- s'assurer du bon état de son engin de débardage;
- prendre ses responsabilités au regard de la protection de l'environnement et de la prévention des feux de forêt.

Module 10

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Oui	Non	Résultats
1 Planification du réseau des sentiers primaires.			
1.1 Détermination judicieuse de la localisation des sentiers :			0 ou 15
• espacement approprié entre les sentiers;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• prise en compte de la topographie et du sens de la pente;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• utilisation des trouées naturelles;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• contournement des sols fragiles.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2 Détermination de l'emplacement des aires d'empilement.			
2.1 Détermination judicieuse de l'emplacement des aires d'empilement :			0 ou 15
• sols durs et bien drainés;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• aires accessibles aux opérations de chargement et de transport;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• aires situées à proximité des sorties des sentiers de débardage primaires;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• espacement approprié entre les aires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3 Abattage des chicots et des arbres dangereux.			
3.1 Analyse juste des difficultés liées à l'abattage.			0 ou 5
3.2 Choix d'une direction d'abattage sécuritaire.			0 ou 5
3.3 Poussée graduelle de la tige à l'aide de l'engin de débardage.			0 ou 15
4 Aménagement des aires d'empilement.			
4.1 Déblayage et égalisation convenables des aires d'empilement.			0 ou 15
4.2 Dimensions conformes au volume de bois à débarder.			0 ou 10

Observations

4.3 Aires praticables. 0 ou 10

5 Respect de la prescription sylvicole.

5.1 Travaux de préparation conformes à la prescription : 0 ou 10

- respect des directives sur les normes de protection particulières.

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 85 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux d'abattage.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.	Détermination du point de départ des opérations d'abattage.	<ul style="list-style-type: none"> Choix approprié du point de départ des opérations d'abattage. 	5
Abattre les chicots et les arbres dangereux.	Analyse de la situation d'abattage.	<ul style="list-style-type: none"> Analyse juste des difficultés liées à l'abattage. 	10
Abattre les arbres de récolte.	Plan d'abattage.	<ul style="list-style-type: none"> Détermination d'un plan d'abattage approprié. 	10
		Abattage	<ul style="list-style-type: none"> Exécution correcte des entailles.
		<ul style="list-style-type: none"> Exécution correcte des traits d'abattage. 	10
		<ul style="list-style-type: none"> Largeur et épaisseur appropriées de la charnière. 	10
		<ul style="list-style-type: none"> Utilisation appropriée des coins et des leviers. 	5
	Respect de la prescription sylvicole.	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'abattage conformes à la prescription. 	15
Préparer les arbres pour le débardage.	Ébranchage et écimage des arbres.	<ul style="list-style-type: none"> Application correcte des techniques d'ébranchage. 	10
		<ul style="list-style-type: none"> Écimage conforme aux normes. 	5
	Rendement.	<ul style="list-style-type: none"> Rendement acceptable. 	10

Seuil de réussite : 85 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des travaux d'abattage manuel. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, peut varier entre deux et trois heures selon le niveau de difficulté.

2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule dans une forêt de feuillus, de résineux ou mixte.

Au début de l'épreuve, l'enseignante ou l'enseignant accompagne la candidate ou le candidat et lui pose diverses questions afin d'évaluer sa capacité à analyser le secteur, à analyser les particularités de l'abattage des chicots et des arbres dangereux et le plan d'abattage des arbres de récolte.

Les questions doivent couvrir un éventail de situations relatives, entre autres, aux techniques à utiliser pour abattre un chicot, un arbre fortement penché, un arbre partiellement cassé, un arbre à tiges multiples, un arbre pourri au cœur, une tige fléchie, etc.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'une scie à chaîne;
- de l'équipement d'entretien et d'affûtage;
- de coins, de leviers, de crochets et de pinces;
- d'huile et de carburant;
- de l'équipement de protection individuelle;
- d'une prescription sylvicole.

4 Consignes particulières

L'enseignante ou l'enseignant évalue les conditions de récolte et les difficultés particulières du secteur d'intervention et détermine, à partir de ces éléments, un rendement équivalent à celui qu'atteint une personne au seuil d'entrée sur le marché du travail; ce rendement correspond à au moins 50 p. 100 de celui d'une travailleuse ou d'un travailleur expérimenté.

Au cours de l'épreuve, la candidate ou le candidat doit porter l'équipement de protection individuelle, utiliser des techniques de travail sécuritaires, mettre en application le code de sécurité « Danger, inclinaison, sortie de secours, épaisseur de charnière, plan d'abattage » (D.I.S.Ec.P.) et s'assurer de se trouver à une distance sécuritaire des autres travailleuses et travailleurs.

La personne doit aussi communiquer de façon claire avec les autres travailleuses et travailleurs.

La candidate ou le candidat doit :

- s'assurer du bon état de sa scie à chaîne;
- prendre ses responsabilités au regard de la protection de l'environnement et de la prévention des feux de forêt.

Module 11

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Oui	Non	Résultats
1 Détermination du point de départ des opérations d'abattage.			
1.1 Choix approprié du point de départ des opérations d'abattage.			0 ou 5
2 Analyse de la situation d'abattage :			
2.1 Analyse juste des difficultés liées à l'abattage :			0 ou 10
• repérage complet des défauts affectant la résistance ou la stabilité du tronc, des branches et de la cime;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• repérage complet des obstacles nuisant à la chute des chicots et des arbres;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• prise en compte des conditions environnementales.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3 Plan d'abattage.			
3.1 Détermination d'un plan d'abattage approprié :			0 ou 10
• prise en considération des difficultés liées à l'abattage des arbres de récolte;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• prise en considération du débusquage et du débardage des tiges;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• prise en considération de la nécessité de protéger les tiges sur pied et la régénération.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4 Abattage.			
4.1 Exécution correcte des entailles :			0 ou 10
• technique conventionnelle;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• technique Humboldt;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• technique en V.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Tolérance : la moitié des souches devront être parfaites.			

Observations

- 4.2 Exécution correcte des traits d'abattage : 0 ou 10
- technique trait arrière conventionnel;
 - technique 2/3 - 1/3;
 - perçage.
- Tolérance : la moitié des souches devront être parfaites.
- 4.3 Largeur et épaisseur appropriées de la charnière. 0 ou 10
- 4.4 Utilisation appropriée des coins et des leviers. 0 ou 5
- 5 Respect de la prescription sylvicole.
- 5.1 Travaux d'abattage conformes à la prescription : 0 ou 15
- abattage de toutes les tiges à récolter;
 - hauteur correcte des souches;
 - taux acceptable de blessures aux tiges résiduelles.
- 6 Ébranchage et écimage des arbres.
- 6.1 Application correcte des techniques d'ébranchage. 0 ou 10
- 6.2 Écimage conforme aux normes. 0 ou 5
- 7 Rendement.
- 7.1 Rendement acceptable. 0 ou 10

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 85 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de débardage de bois tronçonnés et non tronçonnés.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Analyser les caractéristiques du secteur de coupe.	Détermination du point de départ des opérations de débardage.	<ul style="list-style-type: none"> • Choix approprié du point de départ des opérations de débardage. 	5
Recueillir et transporter le bois hors du lieu de coupe.	Détermination du parcours.	<ul style="list-style-type: none"> • Détermination judicieuse de la localisation des sentiers de débardage secondaires. 	5
	Stationnement de l'engin.	<ul style="list-style-type: none"> • Position de l'engin favorisant le débusquage ou la récupération des tronçons. 	10
	Débusquage ou manutention des tronçons.	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques de débusquage ou de manutention des tronçons. 	10
Empiler le bois.	Débardage.	<ul style="list-style-type: none"> • Application correcte des techniques de débardage. 	15
		<ul style="list-style-type: none"> • Répartition des essences et des longueurs conforme aux normes de l'industrie. 	10
	Empilement.	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation optimale des aires d'empilement. 	10
		<ul style="list-style-type: none"> • Empilements conformes aux normes. 	10
	Respect de la prescription sylvicole.	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de débardage conformes à la prescription. 	10

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
	Respect des normes environnementales.	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux de débardage conformes aux normes environnementales. 	5
	Rendement.	<ul style="list-style-type: none"> • Rendement acceptable. 	10

Seuil de réussite : 85 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des travaux de débardage de bois tronçonnés et non tronçonnés. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule dans une forêt de résineux, de feuillus ou mixte où on a au préalable préparé des aires d'empilement et réalisé des opérations d'abattage manuel.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'un engin de débardage;
- de l'équipement de protection individuelle;
- d'une prescription sylvicole.

4 Consignes particulières

L'enseignante ou l'enseignant évalue les conditions de récolte et les difficultés particulières du secteur d'intervention et détermine, à partir de ces éléments, un rendement équivalent à celui qu'atteint une personne au seuil d'entrée sur le marché du travail; ce rendement correspond à au moins 50 p. 100 de celui d'une travailleuse ou d'un travailleur expérimenté.

Au cours de l'épreuve, la candidate ou le candidat doit porter l'équipement de protection individuelle, utiliser des techniques de travail sécuritaires et s'assurer de se trouver à une distance sécuritaire des autres travailleuses et travailleurs. L'élève doit s'assurer que l'abatteuse ou l'abatteur se soit retiré dans la zone de sécurité lors des opérations de treuillage, de manutention et de débardage des bois. Elle ou il doit aussi communiquer de façon claire avec les autres travailleuses et travailleurs.

La candidate ou le candidat doit :

- s'assurer du bon état de son engin de débardage;
- prendre ses responsabilités au regard de la protection de l'environnement et de la prévention des feux de forêt.

Module 12

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant : _____

Observations

	Oui	Non	Résultats
1 Détermination du point de départ des opérations de débardage.			
1.1 Choix approprié du point de départ des opérations de débardage.			0 ou 5
2 Détermination du parcours.			
2.1 Détermination judicieuse de la localisation des sentiers de débardage secondaires :			0 ou 5
• choix permettant d'éviter les risques de retournement;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• choix permettant d'éviter les dommages aux arbres résiduels et à la régénération.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3 Stationnement de l'engin.			
3.1 Position de l'engin favorisant le débusquage ou la récupération des tronçons.			0 ou 10
4 Débusquage ou manutention des tronçons.			
4.1 Application correcte des techniques de débusquage ou de manutention des tronçons :			0 ou 10
• débusquage : utilisation optimale de la longueur du câble de débardage, choix approprié de l'ordre d'attache des tiges et utilisation de la bonne technique d'attache des élingues;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
ou			
• manutention des tronçons : utilisation de la longueur optimale du mât, précision des manœuvres et adaptation de la charge du grappin à la capacité de l'engin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Observations

5	Débardage.			
5.1	Application correcte des techniques de débardage :			0 ou 15
	• choix approprié des rapports de vitesse;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	• charge adaptée à la capacité de l'engin.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6	Empilement.			
6.1	Répartition des essences et des longueurs conforme aux normes de l'industrie.			0 ou 10
6.2	Utilisation optimale des aires d'empilement :			0 ou 10
	• hauteur;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	• longueur.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6.3	Empilements conformes aux normes :			0 ou 10
	• alignement des découpes conforme aux normes exigées pour le mesurage;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	• stabilité des empilements;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	• absence d'entrecroisements majeurs des tronçons ou des troncs.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7	Respect de la prescription sylvicole.			
7.1	Travaux de débardage conformes à la prescription :			0 ou 10
	• absence de tiges ou de tronçons non débardés;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	• minimisation des dommages aux arbres résiduels et à la régénération.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8	Respect des normes environnementales.			
8.1	Travaux de débardage conformes aux normes environnementales.			0 ou 5
9	Rendement.			
9.1	Rendement acceptable.			0 ou 10
				Total : ____ /100

Seuil de réussite : 85 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction

Énoncé de la compétence

Effectuer des travaux de façonnage.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Repérer les dangers.	Repérage des dangers.	• Repérage adéquat des obstacles naturels.	5
		• Appréciation juste de la stabilité du tronc.	5
		• Repérage adéquat des zones de tension et de compression.	5
		• Pertinence des correctifs apportés.	5
Déterminer les utilisations futures des tronçons.	Décision relative à l'utilisation des tronçons.	• Détermination correcte de la qualité des tronçons.	20
		• Détermination correcte de la longueur des tronçons.	15
		• Marquage précis des endroits où tronçonner.	5
Débiter les troncs.	Débitage des troncs.	• Choix judicieux de la technique de tronçonnage.	5
		• Application correcte de la technique de tronçonnage.	15
		• Modification appropriée de la longueur des tronçons en fonction de la qualité du bois.	5
		• Travaux conformes aux normes de l'industrie.	5

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Estimer les revenus à tirer des travaux de façonnage.	Estimé des revenus.	<ul style="list-style-type: none"> • Approximation correcte de la valeur marchande des tronçons et des empilements. 	10

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des travaux de façonnage. La durée suggérée de l'épreuve, de type pratique, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule en forêt ou dans une aire d'empilement, avec des troncs de différentes qualités.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- d'une scie à chaîne et d'outils d'affûtage;
- de coins, de crochets et de pinces;
- d'huile et de carburant;
- de l'équipement de protection individuelle;
- d'instruments de mesure, de normes de classification, de grilles de classement et de grilles de calcul et de prix.

4 Consignes particulières

Au cours de l'épreuve, la candidate ou le candidat doit porter l'équipement de protection individuelle, utiliser des techniques de travail sécuritaire et communiquer de façon claire avec les personnes responsables du débardage et du chargement.

La candidate ou le candidat doit :

- s'assurer du bon état de sa scie à chaîne;
- prendre ses responsabilités au regard de la protection de l'environnement et de la prévention des feux de forêt.

Module 13

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de l'enseignant : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Observations

	Oui	Non	Résultats
1 Repérage des dangers.			
1.1 Repérage adéquat des obstacles naturels.			0 ou 5
1.2 Appréciation juste de la stabilité du tronc.			0 ou 5
1.3 Repérage adéquat des zones de tension et de compression.			0 ou 5
1.4 Pertinence des correctifs apportés.			0 ou 5
2 Décision relative à l'utilisation des tronçons.			
2.1 Détermination correcte de la qualité des tronçons : • repérage des défauts externes et internes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 20
2.2 Détermination correcte de la longueur des tronçons : • prise en considération de la valeur marchande des tronçons.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0 ou 15
2.3 Marquage précis des endroits où tronçonner.			0 ou 5
3 Débitage des troncs.			
3.1 Choix judicieux de la technique de tronçonnage.			0 ou 5
3.2 Application correcte de la technique de tronçonnage.			0 ou 15
3.3 Modification appropriée de la longueur des tronçons en fonction de la qualité du bois.			0 ou 5

Observations

- 3.4 Travaux conformes aux normes de l'industrie. 0 ou 5
- 4 Estimé des revenus.
- 4.1 Approximation correcte de la valeur marchande des tronçons et des empilements. 0 ou 10

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 80 points

Règle de verdict : Respect des règles de santé et de sécurité au travail.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Gérer un budget de fonctionnement de micro-entreprise.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Établir un budget de fonctionnement.	Budget de fonctionnement.	• Calcul exact du coût d'acquisition d'un engin de débardage et des outils.	15
		• Estimation correcte des coûts d'opération et d'entretien.	15
		• Estimation correcte des revenus à tirer des travaux de récolte.	10
Assurer le suivi du budget de fonctionnement.	Suivi du budget de fonctionnement.	• Vérification appropriée des entrées et des sorties.	15
		• Inscription exacte des renseignements dans le journal comptable.	20
		• Vérification correcte des inscriptions.	10
		• Calcul exact des taxes perçues et des taxes à payer.	15

Seuil de réussite : 80 points

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à effectuer des activités liées à la gestion du budget d'une petite entreprise. La durée suggérée de l'épreuve, de type connaissances pratiques, est de deux heures.

2 Déroulement de l'épreuve

Il s'agit de simuler des situations réelles de gestion.

3 Matériel

Le matériel se compose :

- de catalogues de manufacturiers;
- d'une calculatrice;
- d'un registre de comptabilité.

4 Consignes particulières

Aucune.

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

Rechercher un emploi.

Éléments retenus	Indicateurs	Critères d'évaluation	Pts
Préparer et passer une entrevue de sélection.	Entrevue de sélection.	• Préparation appropriée en vue de passer l'entrevue.	15
		• Présentation soignée.	15
		• Écoute attentive des propos de son interlocutrice ou de son interlocuteur.	15
		• Pertinence des réponses.	15
		• Pertinence des questions.	15
		• Utilisation correcte des formules de politesse.	15
		• Manifestation d'attitudes appropriées.	10

Seuil de réussite : 75 points

Description de l'épreuve

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence de l'élève à passer une entrevue. La durée suggérée de l'épreuve est de trente minutes.

2 Déroulement de l'épreuve

L'entrevue que passe la candidate ou le candidat peut être menée par une équipe d'enseignantes ou d'enseignants ou par un employeur. Cette entrevue doit être de même nature que celles que l'on fait habituellement passer dans des entreprises de travail en milieu forestier.

3 Matériel

Aucun matériel n'est requis.

4 Consignes particulières

La candidate ou le candidat doit se préparer pour l'entrevue et remettre une fiche comportant quelques questions qu'elle ou il voudrait poser à l'employeur.

Module 15

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Observations**

	Oui	Non	Résultats
1 Entrevue de sélection.			
1.1 Préparation appropriée en vue de passer l'entrevue :			0 ou 15
• recherche d'information sur l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.2 Présentation soignée :			0 ou 15
• tenue vestimentaire appropriée.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
1.3 Écoute attentive des propos de son interlocutrice ou de son interlocuteur.			0 ou 15
1.4 Pertinence des réponses.			0 ou 15
1.5 Pertinence des questions.			0 ou 15
1.6 Utilisation correcte des formules de politesse.			0 ou 15
1.7 Manifestation d'attitudes appropriées :			0 ou 10
• politesse;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• ponctualité;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• respect de l'autre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Total : ____ /100

Seuil de réussite : 75 points

Règle de verdict : Aucune.

Remarques

Spécifications pour l'évaluation aux fins de la sanction**Énoncé de la compétence**

S'intégrer à un milieu de travail.

Situations retenues	Indicateurs	Critères d'évaluation	
Chercher un lieu de stage.	Sollicitation d'un stage.	• Communique avec la personne responsable des stages dans l'entreprise.	<input type="checkbox"/>
Effectuer les tâches demandées en milieu forestier.	Participation à l'exécution de certaines tâches.	• Adopte un comportement approprié.	<input checked="" type="checkbox"/>
		• Effectue le travail conformément aux directives de l'entreprise.	<input checked="" type="checkbox"/>
		• Pose des questions sur les techniques utilisées.	<input type="checkbox"/>
	Sollicitation de la rétroaction.	• Note la rétroaction reçue en ce qui concerne son comportement et son rendement.	<input type="checkbox"/>
Produire un bref rapport.	Présentation du rapport.	• Décrit les tâches accomplies.	<input type="checkbox"/>
		• Présente ses observations sur le milieu de travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		• Donne son appréciation sur le stage.	<input type="checkbox"/>

L'élève doit réussir satisfaisant à 6 des 8 critères d'évaluation, dont à ceux qui sont cochés.

Description de la participation

1 Renseignements généraux

L'évaluation de la participation de l'élève aux activités vise à confirmer son acquisition de la compétence *S'intégrer à un milieu de travail*. L'évaluation porte sur les données recueillies à certains moments du déroulement des activités d'apprentissage et se fait par référence à la fiche d'évaluation. Ce n'est toutefois qu'à la fin de la phase correspondante dans le plan de mise en situation, et non en cours d'apprentissage, que l'enseignante ou l'enseignant porte un jugement définitif sur un élément de participation.

Tout au long du module, l'enseignante ou l'enseignant se base sur les arguments et exemples utilisés par l'élève pour appuyer son opinion ou fonder son jugement. L'inférence sur l'acquisition de la compétence, c'est-à-dire le moment où l'enseignante ou l'enseignant exerce son sens critique et juge du succès ou de l'échec, s'appuie sur des éléments tangibles faisant état du chemin parcouru par l'élève.

2 Déroulement de l'épreuve

Au cours de la phase d'information, la candidate ou le candidat cherche un lieu de stage et communique avec la personne responsable des stages dans les entreprises.

Au cours de la phase de réalisation, la candidate ou le candidat exécute certaines tâches en :

- adoptant un comportement approprié;
- prenant des notes;
- respectant les règles de santé et de sécurité et les directives de l'entreprise.

Au cours de la phase de synthèse, la candidate ou le candidat produit un bref rapport. Un modèle de structure de rapport lui est remis à cet effet.

Module 16

Fiche d'évaluation

Nom de l'élève : _____

Établissement d'enseignement : _____

Code permanent : _____

Résultat	
Réussite	Échec
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date de l'évaluation : _____

Signature de l'enseignante ou de
l'enseignant : _____**Éléments de participation**

	Jugement	
	Oui	Non
1 Sollicitation d'un stage.		
1.1 Communique avec la personne responsable des stages dans l'entreprise : obtention d'information sur les modalités du stage et sur la description des tâches prévues.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 Participation à l'exécution de certaines tâches.		
2.1 Adopte un comportement approprié : respect de l'horaire et application des règles de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Effectue le travail conformément aux directives de l'entreprise.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.3 Pose des questions sur les techniques utilisées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Sollicitation de la rétroaction.		
3.1 Note la rétroaction reçue en ce qui concerne son comportement et son rendement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Éléments de participation

	Jugement	
	Oui	Non
4 Présentation du rapport.		
4.1 Décrit les tâches accomplies.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Présente ses observations sur le milieu de travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3 Donne son appréciation sur le stage.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Total : ____ /8

Seuil de réussite : 6 sur 8, dont la satisfaction aux critères d'évaluation 2.1, 2.2 et 4.2.

Remarques

